

des pommes de terre (190 grammes bruts) et du sucre (20 grammes).

Pommes de terre . . .	3.5	0.2	35.2	115.0
Sucre	—	—	20.0	80.0

Les magasins du C. N. ainsi que les ventes de produits importés de Hollande permettaient aux chômeurs d'acheter un supplément alimentaire. Mais ce supplément était extrêmement réduit, il correspondait par jour et par personne, par exemple à : riz 9 grammes; haricots 6,66 grammes; lard 2,6 grammes; pâté 3,8 grammes. Cet apport alimentaire pouvait donc se chiffrer comme suit :

Aliments C. N. . . .	4.4	9.4	27.4	210.9
Produits hollandais . .	3.6	2.7	1.8	45.6

La totalisation de tous ces éléments nutritifs donnait les quantités suivantes :

Totaux . . .	54.3	19.3	249.8	1387.0
				cal. nettes.

B. Parmi par les personnes non secourues, un certain nombre étaient admises à bénéficier de la cuisine des Restaurants Bruxellois. Cette œuvre fournissait 70,000 repas par jour; comme on le voit, une partie très limitée de la population bénéficiait de ce secours alimentaire. Les personnes admises devaient prouver qu'elles ne possédaient que des ressources très modestes : leur capacité d'achat en dehors des repas était donc nulle ou très faible. Il parut légitime à la commission d'établir leur régime alimentaire de la façon suivante :

	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Energie potentielle.
				calories nettes
Le pain, les pommes de terre, la ration de sucre représentaient	30.0	1.6	196.5	918.1
Le repas au Restaurant Bruxellois représentait	26.4	3.1	56.6	375.7
Le régime journalier comprenait donc . .	56.4	4.7	253.1	1293.8

C. La ration journalière des personnes non dépourvues de ressources était naturellement plus élevée; elle comprenait quelques denrées alimentaires obtenues en fraude ou à haut prix dans le commerce. Mais la capacité d'achat était très faible dans la plupart des ménages : ce qui était acquis était essentiellement représenté par des conserves alimentaires.

Cette ration était approximativement la suivante :

	57.0	112.8	290.3	1500.0
				cal. nettes

De toutes ces données, imparfaites et approximatives, il se dégage le fait que la famine était générale, et que les matières grasses ou hydrocarbonées faisaient essentiellement défaut à cette époque.

Il est important aussi de remarquer que la valeur alimentaire du régime de 1917 était bien inférieure à celle du régime de 1916.

2. LIÈGE.

En avril 1916, le Docteur Hougardy communiquait au Conseil supérieur d'hygiène, une étude complète de l'alimentation de la classe ouvrière de Liège. Tenant compte des sommes attribuées aux ouvriers par le chômage et de la capacité d'achat des familles, il montrait que l'ouvrier

ne trouvait aux magasins de ravitaillement que des aliments rationnés, et qu'il ne pouvait pas se procurer les suppléments alimentaires indispensables, dans les magasins libres, à cause du prix des denrées. Il signalait que le régime de l'ouvrier était devenu presque exclusivement végétal. Voici, quelques renseignements extraits de cette étude.

L'unité liégeoise moyenne pouvait se procurer en aliments rationnés, par jour :

	Albumines.	Calories.	Prix.
Pain, saindoux, pommes de terre, riz, lentilles, fèves, lait, miel.	32	1,258	Fr. 0.285
Soupe	?	250	0.10
		1,508	0.385

Comme les besoins étaient :

	Albumines.	Calories.
Besoins d'une famille composée du père, de la mère et de 3 enfants	337	9.086
Besoins de la personne moyenne	67.4	1,817

Le déficit était :

	Albumines.	Calories.
Déficit par unité de famille	35 gr.	309

Or, l'individu moyen touchait au chômage 51 centimes par jour, et possédait donc encore 12.5 centimes quand il avait acheté au ravitaillement les 1.508 calories qu'il

pouvait y acquérir. Avec ces 12.5 centimes il devait combler le déficit de 309 calories et de 35 grammes d'albumine ! Or, les vivres manquaient, et les prix du hareng, de la viande, du lait, du saindoux, etc. étaient extraordinairement élevés. Impossible donc d'utiliser efficacement les quelques centimes qui restaient.

L'étude du Docteur Hougardy, fut confirmée par les recherches du prof. Putzeys et du D^r Schoofs. Nous étions en avril 1916; de tous les côtés on commençait à signaler que la santé générale manifestait les premiers fléchissements.

Le Docteur Hougardy demandait que le ravitaillement fût plus abondant et plus riche en albumine animale. Il constatait que l'homme était resté intact jusque là, mais que ses réserves étaient épuisées et que « l'équilibre physiologique » était rompu. Il montrait aussi que la protection spéciale de l'enfance du 2^{me} âge, dont nous parlerons tantôt, devait s'étendre beaucoup et que le tiers de la population des enfants de 6 à 14 ans manifestait le besoin urgent d'une ration supplémentaire.

3. DINANT.

Mars 1916. — Dans la malheureuse ville de Dinant, dont la population fut si criminellement torturée par les Allemands, au début de la guerre, les conditions de vie étaient telles qu'il fut possible de chiffrer tout ce qui pénétrait dans la cité et de calculer, d'une manière précise, le régime de l'habitant moyen. Le D^r Cousot fit ce travail : il détermina les entrées du mois de mars, et tenant compte de la population du moment (5,500 habitants) et des besoins énergétiques des unités : 2,500 calories pour l'homme; 2,000 calories pour la femme, 1,750 calories pour l'enfant moyen de 1 an à 20 ans (notons que ces chiffres sont loin d'être trop forts), il arriva à la conclusion que le déficit en calories, par jour et par tête, était de 301 calories.

Au cours de ce mois, l'homme moyen de Dinant eut à sa disposition 34 gr. d'albumine par jour.

En somme le déficit de la ration alimentaire était donc

d'un $\frac{1}{7}$ au point de vue de calories et de $\frac{1}{2}$ au point de vue de l'albumine.

En étudiant en détail une série de familles pauvres, le D^r Cousot montra que le déficit en calories était souvent de $\frac{1}{3}$. Dans ces familles, aucune albumine animale n'intervenait dans l'alimentation.

On comprend que le D^r Cousot, lui aussi, prévoyait dans ces conditions, la rapide déchéance physique de ses concitoyens, épouvantablement ébranlés par les tortures auxquelles ils furent soumis.

4. IXELLES.

En 1916, M. Vinck, président du comité de secours d'Ixelles publia des documents intéressants complétés ultérieurement par des notes parues en 1917.

Il admit comme rations normales.

	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Calories.
Enfant de 6 à 14 ans.	67	40.4	211.3	1,407
Adulte moyen (ration d'entretien)	80	50	485	2,588

Il donna le détail de ce que le comité d'Ixelles distribuait à la population soutenue, en signalant qu'il fallait déduire 5 % de la valeur indiquée à cause de la qualité des aliments.

	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Calories.
Adulte	43.33	25.641	277.78	1,458.26
Enfant ordinaire . .	50.53	28.98	318.93	1,672
Enfant débile. . .	60.03	27.68	336.43	1,763

L'insuffisance de cette ration était manifeste. M. Vinck

chercha à définir ce que le chômeur pouvait acquérir avec le montant de l'indemnité de chômage.

Une famille ouvrière (père, mère et 3 enfants de moins de 16 ans) recevait pour 14 jours, 13 francs. Le déficit alimentaire pour 14 jours de cette famille était de :

	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Calories.
2 adultes	1,092	728	6,188	33,684
3 enfants	798	521	3,851	7,602
	1,890	1,249	2,337	26,082

Or, le maximum de ce que cette famille pouvait acquérir dans les magasins officiels en 14 jours représentait et coûtait :

Albumine.	Graisse.	Hydrate de carbone.	Calories.	Prix.
829.4	832.7	7,796	40,206	16.65

soit donc une quantité tout à fait insuffisante d'albumine et de graisse et absolument exagérée d'hydrates de carbone.

Or, dans le commerce libre, avec les 13 francs par quinzaine, l'ouvrier ne pouvait absolument pas trouver de quoi équilibrer sa ration alimentaire.

En 1917, M. Vinck prouva que la situation était plus mauvaise encore qu'antérieurement. Il attira aussi l'attention sur la situation des familles non assistées, devant acheter leurs aliments dans les magasins du Comité National, dans les magasins communaux et dans les magasins libres, en luttant contre toutes les difficultés résultant du rationnement des vivres, du manque de certains aliments, du prix toujours croissant de tout. Il cita, parmi beaucoup d'autres, une famille disposant de 300 francs par mois et composée du père, de la mère et de

deux garçonnets. Le tableau suivant indique quels étaient les besoins de cette famille et quelle était la valeur de son régime journalier. L'importance du déficit apparaissait nettement et représentait la cause de fléchissement général de la santé, dont tout le monde devint nettement conscient à cette époque.

Ménage non secouru : père, mère, deux garçonnets. Revenu mensuel : 300 francs.				
	Album.	Graisse.	Hydr. de carbone.	Calories.
Régime journalier physiologique	384	240	1,622	10,014
Régime journalier effectif de la famille	206	126	1,530	8,213
Déficit.	178	114	92	1,801

5. NAMUR.

En août 1916, la situation alimentaire des secourus de Namur fut étudiée d'après la méthode qui fut utilisée pour apprécier la situation à Bruxelles.

En tenant compte de tout ce qu'un secouru pouvait obtenir (sans tenir compte de la dépense) et en totalisant les valeurs nutritives de ces aliments, Slosse définissait le régime dans le tableau suivant :

Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Energie potentielle nette.
42.5 gr.	16.6	367.4	1831.0 calories

S'il s'agit de ménages ayant des enfants de moins de 12 ans, la répartition des aliments entre les membres de la famille, augmentait quelque peu la part paternelle ; il n'était plus de même si les enfants avaient dépassé cet

âge, car à partir de 12 ans les enfants prélevaient sur le fonds alimentaire commun une part d'adulte.

6. GAND.

En août 1917, la Société de médecine de Gand attirait l'attention de la Section provinciale du Comité de secours et d'alimentation sur l'état de la population de l'agglomération gantoise.

Elle signalait l'augmentation de la morbidité et de la mortalité générales ainsi que la débilitation croissante, dans toutes les classes de la société, des sujets de tous les âges. Elle montrait que la tuberculose, le rachitisme et le lymphatisme augmentaient dans des proportions considérables et prouvait, par les résultats d'une enquête poursuivie en 1916, que l'absence presque complète de graisse était la cause essentielle de la dénutrition marquée de la population.

B. — Appréciation générale du régime alimentaire du Belge au cours de la guerre.

Comme on vient de le voir, toutes les données sont concordantes et démontrent que, dès la fin de 1916, la ration journalière du Belge devint très insuffisante au point de vue énergétique et fut fortement en défaut au point de vue des quantités d'albumine et de graisse.

Cette conclusion correspond aussi aux constatations faites par tous ceux qui ont vécu les tristes années d'occupation dans le pays ; elle se dégage également des observations faites partout et relatives au fléchissement physique de la population.

Aussi avons-nous été profondément étonnés de lire, dans le rapport du professeur Starling, la note que nous reproduisons ici.

« Il est intéressant de comparer ces rations (allemandes) avec les rations minima fournies par la Commission belge de secours (voir les annexes). Les bases adoptées par cette Commission représentaient le minimum nécessaire pour

soutenir la population sans qu'il en résultât un détrimement physique immédiat et sérieux.

Ration allemande.		Ration belge.	
Protéine	41	Protéine	57.3
Graisse.	20	Graisse	57.6
Hydrates de carbone	280	Hydrates de carbone	347.6
Calories.	1510 brutes	Calories	2067 nettes ou 2274 brutes.

» On peut voir que, grâce aux efforts de la Commission, la valeur calorifique totale de la ration belge était de 50 % au-dessus de la ration allemande. Sa teneur en protéine était presque de 50 % plus élevée et sa teneur en graisse presque trois fois plus grande. En fait, si l'on se rappelle qu'une grande partie de la population belge s'abstenait de travailler, on peut considérer la ration fournie par la Commission comme suffisante; 2,274 calories par tête et par jour correspondant à 2,842 calories « par homme » et et par jour, soit une ration convenable pour un homme adulte d'occupations sédentaires. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait eu que très peu de cas de sous-nutrition parmi les habitants de la Belgique occupée, que des quantités considérables de la nourriture distribuée aient été revendues à l'armée allemande à des prix élevés, et, enfin, que la mortalité infantile ait été moindre pendant les années d'occupation qu'avant la guerre. »

La note 15^a du travail du professeur Starling est accompagnée, en effet, de l'extrait de la « Commission for Relief in Belgium » qui donne le détail du programme minimum des nécessités alimentaires belges mensuelles.

Dans son rapport, Starling démontre combien est insuffisante la ration en vigueur en Allemagne depuis l'été 1916, et qui est « par tête », de 1,500 calories, avec un supplément de 200 calories, sous forme de pain et de viande, attribué au travailleur manuel de force. (Les protéines,

essentiellement d'origine végétale, ne dépassent pas 45 gr. et les graisses sont représentées par 15 à 20 gr. dans ce régime). Et c'est à cette occasion qu'il apprécie le régime belge en temps de guerre comme on vient de le voir.

Le jugement de notre collègue anglais nous étonne et voici pourquoi :

1° Il est certain que la population belge n'a jamais eu, au cours de la guerre, une ration de 2,274 calories brutes par unité. Les faits que nous venons de signaler le démontrent; ils sont plus significatifs que les chiffres accumulés dans « le programme » d'une œuvre.

2° Il est certain aussi que le professeur Starling se trompe quand il dit que très peu de cas de sous-nutrition ont été constatés en Belgique. Nous le prouverons plus loin dans ce travail, en rappelant les résultats de l'enquête du Docteur Lucas et en communiquant une série d'observations faites au cours de la guerre et immédiatement après l'armistice.

3° Il est exact que la mortalité infantile a diminué au cours de la guerre, mais nous démontrerons bientôt que la cause de ce fait heureux n'a pas la signification qui lui est accordée.

Il est regrettable que le professeur Starling n'ait pas poursuivi personnellement en Belgique l'enquête qu'il a faite en Allemagne, avant d'exprimer une opinion sur la situation de notre pays pendant et après la guerre. Il n'aurait certainement pas écrit alors, ce qu'il a dit actuellement dans son rapport, en égarant ainsi, à la fois, le physiologiste et le sociologue. Nous reviendrons sur la question plus loin.

III. — L'alimentation de l'Enfance (1).

Avant la guerre, l'assistance curative des enfants pauvres était seule organisée d'une manière générale, quoi-

(1) Voir HENRI VELGE. *La Protection de l'Enfance en Belgique*. Bruxelles, 1919.